L'ABEILLE,

DR BOLLIFT, MAGOL & CO.
No 5, RUE DE CHARTRES

COMPTOIR

DE
VENTES & D'ENCAN,
PAR A. BERRET.

Les ventes de Lagendre et leurs créanciers continuent à se succéder. Le prochain, à midi, jeudi, vendre à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de l'Ar. sous pour la partage et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 septembre 1839, les propriétés suivantes, tant sur partie de celles abandonnées par la faillite Lawrence & Legendre à leurs créanciers, savoir:

1o Le bel et vaste lot de terre, Lafayette, dans l'Est ne, 3 avant 12 pieds 6 pouces (1 0 pieds de face à la rue Adèle et 12 pieds 6 pouces et une ligne de face à l'arrière 26 pieds 4 pouces et 12 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de séparation du no. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 2, dans le même lieu, mesure 25 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 4 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le lot No. 3, dans le même lieu, mesure 25 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 4 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 2 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le lot No. 4, dans le même lieu, mesure 25 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 4 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Les Annonces ou articles d'une nature purement locale, lorsqu'ils pourront être admis, seront payés à raison de 25 cents par ligne.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 50 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature purement locale, lorsqu'ils pourront être admis, seront payés à raison de 25 cents par ligne.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront 50 par carré pour chaque insertion.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les dernières six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour guérir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans qui depuis plusieurs mois ont été mises en dégage.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des mercures qui ne nettoient et qu'ils avertissent qu'ils doivent guérir en tuer, laissent un hoard à ruiner.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans en ont agi de même, et nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses vilaines préparations.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs de toutes espèces qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la nature du corps humain.

Il est notoire que ces drogues sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'altération du sang et des fluides vaincus.

Voilure rhumatismale, scrofule, Erysipèle, jaunisse, dyspepsie, constipation, flatulence, dureté, tumeurs, douleurs et douleurs dans les os, vertiges, éléphantiasis, maux de cœur et de l'estomac, douleur interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, achète de l'estomac, pâles décolorés au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, mauvaises humeurs et sur les vertiges enflures des glandes du cou, de l'estomac, sur, maladie de la tête etc.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier des pilules de salsepareille pour le sang, est le seul chimiste pharmacien, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les médecins Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dorsey, James, Hamer, Coxe, etc.

Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins à qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. (Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.)

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles purgent et rafraîchissent les vieillards et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et Remède sûr du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les enfants, et le plus efficace.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ordinaires.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les acheter authentiques, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 5, rue de la Douane. 11 Nov. 96 ly

A LOUER.

A LOUER.—Ce joli magasin presque neuf, situé rue Royale, joignant celui de M. Bernimin et ses deux rues Conti et St. Louis. La possession en sera donnée immédiatement.

AUSSI.—Une grande écurie et une remise, en bon état, se trouvant sur la rue Conti, derrière la Banque de l'Etat de la Louisiane. S'adresser au bureau de l'Abeille. 16 oct 27

A LOUER.—Deux maisons en grand, belles et spacieuses, sous à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier. S'adresser à Mr. Pierre Soulé, rue St. Louis. 14 oct 17

A LOUER.—La maison No. 130, rue des Magasins, joignant le bureau des soussignés. S'adresser à

ISAAC BRIDGE & Co,
124, rue des Magasins.

A LOUER.—Une belle maison en briques à trois étages située sur la rue des Magasins, du dessus de la rue St. Joseph. Cette maison est bien dans le dernier goût et son ameublissement peut convenir à un négociant ou à un pensionnat, en ville. La possession en sera donnée le 1er. novembre, s'adresser

WALTON & KEMP. 4 oct

LA MAISON en briques à trois étages avec cuisine en briques à trois étages, située rue du Canal, entre Bourgogne et Marigny—maison du coin de la rue des Rampart. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,
50, Canal.
1 oct

A LOUER.—Le magasin en briques à trois étages, No 20 rue Poydras. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à

LAURENT MILLAUDON,
140, rue Bourbon.

A LOUER.—Le rez-de-chaussée du No. 72, rue des Magasins, propre pour un bureau. S'adresser à

LAURENT MILLAUDON,
140, rue Bourbon.

A LOUER pour le 1er novembre prochain. Un grand magasin de dépôt, situé rue Toulouse, entre Chartres et Royale, au centre de la maison qui fait face à la Bourse. Il y a un qui peut y entrer les marchandises. S'adresser à R. BRINGER,
50, Canal.
1 oct

MAISON A LOUER.—La maison située à Bayou Sauvage, à deux étages, au camp de Camp, au pied du chemin de la rue Julie. La possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

COUT & Co, 26 Douane.

NOUVELLE MEDECINE,
Pilules de Tomate Mehnyrin
Du Dr. C. R. Phelps,
Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies ainsi qu'on substitut au calomel, dans les fièvres et affections bilieuses.

Ces pilules recherchées sont faites d'une combinaison de plantes nouvellement découverte, extraite de la Pomme de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, employées avec le meilleur succès par le célèbre Docteur Phelps, découverte jusqu'à ce jour. Il est clé essayés et ont toujours été reconnus les cas de scrofule, dysenterie, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, douleurs, catarrhe, affections nerveuses, enflures, maux de tête, hydropisie, constipation, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pilules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour régénérer la constitution de la bile et des affections du foie et des fièvres intermittentes, dans les climats chauds, bas et insalubres et elles ont le meilleur succès, dans les climats chauds et insalubres et les pays. Les marins trouveront en réalité un antidote le scorbut, et les voyageurs pourront se servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille et, sans contredit, la meilleure que l'on ait jusqu'à ce jour.

Les particulières de la plante de tomate à propos de l'attention de la profession, se trouvent en ce moment, et un grand intérêt s'étant manifesté à le développement de ses facultés médicales, le Docteur Phelps a pu les mettre à la portée de tous, et ne présente ses pilules au public, que parce qu'il est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par lui qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages des médecins qui les ont prescrit sont les plus concluants.

Il est prouvé que ces pilules ne contiennent ni mercure ni aucun autre ingrédient nuisible, et qu'elles ne peuvent jamais causer de salivation. Les demandes croissantes et l'approbation universelle qui leur a donné un zèle sans ambition de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, prépare avec soin et selon les règles des principes chimiques et thérapeutiques les plantes avec lesquelles elle est composée, le propriétaire espère qu'elle prendra la place de ces remèdes, sans aucune garantie, qui abondent dans le pays, et qui ont favorable avec laquelle elle a été reçu par les médecins et autres la justice dans cette opinion.

Le description de cette importante découverte, et les témoignages, mode de son application, et les pamphlets qui peuvent être nécessaires seront chez tous ceux qui vendent ces pilules.

Se vendre chez Doctor pharmacien, rue Royale, entre St Philippe et Ursulines, et Mr. A. Peyroux, marchand de drogues en gros et en détail, No 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; F. J. Berlin, marchand de drogues, No. 112, Vieille-Levée et E. A. Hollandre, agent en général, No 13, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste.

DEPERTS perdus dans l'incendie du 18 courant.—Les personnes qui possèdent quelques reçus, ou qui les apprennent, des effets, meubles, linges, montre &c, sont instamment priées d'avoir la bonté de les faire parvenir à l'Hotel Canal, rue Canal. Mme Lefebvre, Mr. Labro et Mr. Nelly Lefebvre en seront très reconnaissants. 27 oct 2

AVIS

Aux habitants de la Pointe Coupée, de la Fausse Rivière, Waterloo &c.

NOUVELLEMENT arrivé de France, et apporté avec lui, des médicaments et pilules administrées de première qualité, ainsi que les instruments nécessaires à toutes les opérations chirurgicales, et, en ce moment de M. Dumaine, bachelier ès-lettres, docteur ès-sciences et docteur en médecine, à l'honneur de prévenir le public, qu'il a établi chaudière de la Pointe Coupée et qu'il se présentera tous les mois, et qui l'honore de leur confiance, prévent compter sur son assiduité et son désintéressement.

Il tiera également des consultations verbales chez lui et par écrit ou en personne pour les malades qui seront éloignés.

DUMAINE docteur médecin.

NOTA.—Il avertit également le public, qu'il a apporté une grande quantité de sangsues de première qualité, qu'il donne à 50 pour cent de rabais, des prix ordinaires. 28 août—3m

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Fonds-Propres de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp.

CAPITAL.....$200,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilège d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes.

E. L. TRACY, secrétaire. 26

VENTES A L'ENCAN,

PAR A. BERRET.

Les ventes de Lagendre et leurs créanciers continuent à se succéder. Le prochain, à midi, jeudi, vendre à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de l'Ar. sous pour la partage et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 septembre 1839, les propriétés suivantes tant sur partie de celles abandonnées par la faillite Lawrence & Legendre à leurs créanciers, savoir:

1o Le bel et vaste lot de terre, Lafayette, dans l'Est ne, 3 avant 12 pieds 6 pouces (1 0 pieds de face à la rue Adèle et 12 pieds 6 pouces et une ligne de face à l'arrière 26 pieds 4 pouces et 12 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de séparation du no. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 2, dans le même lieu, mesure 25 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 4 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le lot No. 3, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 4, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 3 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 5, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 4 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 6, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 5 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 7, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 6 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 8, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 7 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 11 (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

3o Un lot de terre et les bâtisses qui y trouvent, situé dans l'Ile Lorne, sur les rues Charouhet, Ursulines et Gravier, faisant partie du Sr. Mazin, désigné par le No. 20, mesurant 22 pieds, 2 pouces de face à la rue Union, et 22 pieds 2 pouces de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 77 pieds, 8 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée, (le tout mesure anglaise).

Le lot No. 3 dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 4 dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

4o Un lot de terre, Lafayette, dans l'Est ne, 3 avant 12 pieds 6 pouces (1 0 pieds de face à la rue Adèle et 12 pieds 6 pouces et une ligne de face à l'arrière 26 pieds 4 pouces et 12 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de séparation du no. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 2, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 4 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le lot No. 3, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 4, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 3 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 5, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 4 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 6, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 5 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 7, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 6 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 8, dans le même lieu, mesure 27 pieds, 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Adèle, sur 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du no. 7 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 11 (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

5o Un lot de terre, Lafayette, dans l'Est ne, 3 avant 12 pieds 6 pouces (1 0 pieds de face à la rue Adèle et 12 pieds 6 pouces et une ligne de face à l'arrière 26 pieds 4 pouces et 12 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de séparation du no. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 2, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 4 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

6o Un lot de terre, Lafayette, dans l'Est ne, 3 avant 12 pieds 6 pouces (1 0 pieds de face à la rue Adèle et 12 pieds 6 pouces et une ligne de face à l'arrière 26 pieds 4 pouces et 12 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de séparation du no. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 2, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 4 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

7o Un lot de terre et les bâtisses qui y trouvent, situé dans l'Ile Lorne, sur les rues Charouhet, Ursulines et Gravier, faisant partie du Sr. Mazin, désigné par le No. 20, mesurant 22 pieds, 2 pouces de face à la rue Union, et 22 pieds 2 pouces de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 77 pieds, 8 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée, (le tout mesure anglaise).

Le lot No. 3, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 4, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

8o Un lot de terre et les bâtisses qui y trouvent, situé dans l'Ile Lorne, sur les rues Charouhet, Ursulines et Gravier, faisant partie du Sr. Mazin, désigné par le No. 20, mesurant 22 pieds, 2 pouces de face à la rue Union, et 22 pieds 2 pouces de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 77 pieds, 8 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée, (le tout mesure anglaise).

Le lot No. 3, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 4, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

9o Un lot de terre et les bâtisses qui y trouvent, situé dans l'Ile Lorne, sur les rues Charouhet, Ursulines et Gravier, faisant partie du Sr. Mazin, désigné par le No. 20, mesurant 22 pieds, 2 pouces de face à la rue Union, et 22 pieds 2 pouces de largeur sur le derrière, sur une profondeur de 77 pieds, 8 pouces et 2 lignes sur la ligne opposée, (le tout mesure anglaise).

Le lot No. 3, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 2 et 114 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du no. 11 (mesure anglaise).

Le lot No. 4, dans le même lieu, mesure 25 pieds, 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Adèle et 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face au chemin St. Ann et 114 pieds, 4 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 3 et 114 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du No. 3, (mesure anglaise).

Le tout sera mis en plan tiré par Louis Bringier, Esq. en date du 21 décembre 1835, et déposé au Greffe de H. B. Cenas, Esq.

Conditions de la vente.—2700 payables le 3 mai 1840, 2700 le 3 mai 1841, pour le paiement des lots vendus par Lawrence & Legendre et endossés par eux, échéant au 1er. mai 1841, avec la balance en 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèques. L'acte de vente passé devant F. Grima, Esq. notaire.

10o Le nègre ROB, âgé de trente-cinq ans.

Conditions.—6 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque. L'acte de vente passé devant Felix Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur. 19o—3d en 30

LES soussigné ont reçu par les derniers arrivages de l'Europe et du Nord, les marchandises suivantes.—Chemises en cotons de 5/8, 3/4, 7/8 à 1 pouce; 10 barils coffaffet, peinture vraie, fer alglais superpoli; fusils fer de Suède, fer américain et un assortiment général d'ouvrages de ferronnerie qu'ils offrent en vente à des conditions fixées.

PRIESTLEY & BEIN,
17 oct 22, Vieille levée.

POÊLES ET GRILLES.—Les soussignés reçoivent par la nouvelle Orléans et Philadelphie et offrent en vente un grand assortiment de poêles de cuisine de différentes fabriques et grandeur, avec tout ce qui est nécessaire, tuyaux de poêles, grilles et différentes grandeurs pour les cheminées du maison privée. Aussi, intensifies de cuisine de toute description qu'ils vendront à des prix raisonnables.

17o PRIESTLEY & BEIN, 22 Nlle Levée.

CHAINES, CABLES & ANCRES—Les soussignés reçoivent par le navire Ville de Paris, de New York, et offrent en vente: Chaines assorties de 3/8, 1/2 et 5/8 et au dessus; chaines pour goussets, chaines d'ancres et un assortiment général d'ancres.

PRIESTLEY & BEIN
22, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Rubicon de Hâvre, 100 boîtes raines chocolats marbrés, à vendre par

KENNEDY DUREL & Co.
22, rue Toulouse.

SUCRE.—70 boucauts sucre en grains et à vendre par lots convenables aux acheteurs, par

FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS,
17 oct 25, rue St. Louis.

SUCRE.—10 boucauts de beau sucre à vendre par

FOLLAIN BELLOCQ & DEGELOS,
17 oct 25, rue St. Louis.

TRAITES sur New York à 10 30 et 60 jours de vue à vendre par

ANDREWS & BROTHERS,
17 oct 50, Rue du Camp.

BANQUE de Commerce de la Nouvelle-Orléans, 18 août 1839.—Cette banque achète des traites sur Londres et Paris

G. O. HALL,
caissier.

HUILE de spermaceti—3,000 gallons et 20 barils huile de tanneur à vendre par

ROBT. W. WHITE,
17 oct 40, rue Poydras.

FROMAGES de Hollande—200 caisses fromages nouveaux, en débarquement et à vendre par

LORRILHE & VALETON,

WOODS SIMONS & Co. 52, rue des Magasins, offrent en vente les marchandises suivantes: 1000 barils andouillettes, 500 boîtes, assortis, 500 boîtes de lard fumé, 500 douzaines de gelée, 1 et 2 lb. 100 tonneaux cerises, 300 paniers champagne, 500 barils ciment hydraulique, 50 pièces marinades, 50 caisses vin Bonnac, 100 seaux à vapeur, 20 barils de sucre de pêche, 50 quart (barrels de 66 du pays, 20 barils de vin de Cognac, marques Grand Duque, 5 boîtes 10 pipes genièvre de Hollande, 40 pipes vin de Porto, 10 boîtes pipes Sherry et Malaga, 20 barils huile de menthe, 6 demi-pipes huile de lin, &c. 15 oct

COCHON DE LAIT, &c. offrent en vente:
100 barils saindoux M. R. de Malaga,
400 do. do. de Malaga,
200 barils Saindoux de Malaga,
200 do. do. de do.
200 barriques vin rouge d'Espagne,
50 barils vin Malaga sec,
100 boîtes sucre blanc de la Havane,
300 sacs café de Rio,
60 do. do. de la Havane,
600 boîtes cigares de différentes qualités. 13o

SANGSUES—Reçu et à vendre des sangsues Hongroises, depuis 60 cents jusqu'à 25 cents la pièce, au entrepôt général, rue des Quartier, No. 30, entre rue Conti et Ville Levée.

L'entrepôt en sera toujours ouvert, et les prix arrêtés. 9 oct

STORE.—150 balles sucre jaune et de blanc, en débarquement du brick Salvador, de Matanzas, à vendre par

ROBIN, DARON & Co,
18 oct 20, rue Bienville.

BASSE cotonnade, 3/4 et 5/4 draps anglais, châles de laine et de coton, châles tuniques turques; mouchoirs imitation madras, vest de soie, cravates en soie noire et de couleur, gants de laine, chemises de flanelle et sangsuaire à vendre par

14 oct 17 LAPORTE & MEDAGLIA.

TABAC.—100 boucauts tabac en feuille de Missouri de première, seconde et troisième qualité, en magasin et à vendre par

ROBERT & HAWTHORN, 62 Gravier.

TOILE ET CORDE DEMBALLAGE—450 pièces toile de Kentucky de 41 pouces de largeur et 600 rouleaux cordes du Missouri à vendre par

1 o ROBERT & HAWTHORN, 62 Gravier.

SEL—2500 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement, en bon ordre, à vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par

ALEX. PARK, 85, Commune
17 oct

TOILE DE RUSSIE, de—350 rouleaux toile ravens duck leger; 100 do Plomkoff; 30 balles Mechanns 20 balles grosse toile à vendre par

17o R. H. WHITE, 40 Poydras.

JAMBONS cuisses—10 tierces et 150 barils, en débarquement et à vendre par

MAHARD & SIGERSON,
17 oct 38, Nouvelle Levée.

BEURRE de Goshen—25 frequins qualité supérieure en débarquement et à vendre par

MAHARD & SIGERSON,
17 oct 38, Nouvelle Levée.

PORC—300 barils pur mess, 300 do do prime et 10 do do mess sec, en débarquement et à vendre par

MAHARD & SIGERSON,
17 oct 38, Nolle Levée.

CHARBON anglais à vendre en lots à la convenance des acheteurs par

17 oct HOLMES & MILLS, Bank Alley

CIMENT romain—100 barils ciment en bonne ordre à vendre par

17 oct HOLMES & MILLS, Bank Alley

CORDE—62 rouleaux cordes d'emballage du Kentucky, à vendre par

17o J VAIRIN & co, 30 Poydras.

TOILE D'EMBALLAGE—65 pièces toile du Kentucky à vendre par

17o J VAIRIN & co, 36 Poydras.

LA BANQUE DES CITOYENS sire sur New-York.

16 oct J. B. PERRAULT,
Caissier.

BŒUF—Mess et prime de Fourest en barils et demi barils à vendre par

MAHARD & SIGERSON,
17 oct 38, Nouvelle Levée.

CORDAGE PATENTER—40 rouleaux cordage goudronné à vendre par

16 oct JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

SACS EN FITMÉ—1000 sacs en paquets de 50 chacun, à vendre par

16 oct JOHN A. MERRITT, 53, Camp

CHEMISES de couleur et pantalons et vestes à vendre par

16o HERBALLT FRERES, 70 Royale.

CHAPEAUX DE SOIE pour hommes et pour enfants—3 cases à vendre par

16o HERBALLT FRERES, 70 rue Royale

FROMAGE Goshen—En débarquement et à vendre par la soussigné, 50 boîtes fromage Goshen

16 oct L. G SASSINOT, 30 St. Louis.

EAU DE VIE de cerises—20 boîtes en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
16 oct 18, Douane.

FROMAGE de Goshen—200 boîtes en débarquement et à vendre par

16 oct PETERS & MILLARD,

VERRES—50 caisses verres communs en magasin et à vendre par W. S. BROWN,
16 oct 36, rue Gravier.

AVOINE—240 sacs avoine en débarquement et à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 oct 38, Nolle Levée.

BALAIS DE BLÉ—30 douzaines à vendre par

15 oct J. VAIRIN & Co, 36, Poydras.

BŒUF MESS—50 barils, à vendre par

17 oct R. H WHITE, 40, Poydras.

FARINE—200 barils, à vendre par

16 oct JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

VINAIGRE—Quelques barils à vendre par

16 oct WILLIAM S. BROWN, 26, Gravier.

VIEUX Vin de Madère en barriques, damejannes et bouteilles; aussi eau de vie Française neuve en magasin et à vendre par

16 oct WILLIAM S. BROWN, 26, Gravier.

BEAUX TIGES DE BOTTES, &c—En débarquement du navire Rubicon et à vendre par les soussignés:

1 caisse vaux cirés;
1 do Tiges de Bottes et vrai cuir.

BLANCHARD, EIMER & Co,
16 oct—10 26, rue Bienville.

CHAPEAUX DE SOIE—5 caisses chapeaux de soie d'une qualité supérieure, en déb